



Commission Nationale
de l'Informatique et des Libertés

Copie transmise à S. LADOUX

A.C.O.S.S.
DIRECTION
26 OCT. 2004
ARRIVÉE

F. DANTRICOURT
M. FOURNIER
I. DAMEJIN
Le 28/10/04

ATTRIBUTION
J Milliez
COPIES

Le Président

MONSIEUR LOUIS-CHARLES VIOSSAT
DIRECTEUR
AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE
SECURITE SOCIALE
67 BOULEVARD RICHARD LENOIR
75011 PARIS CEDEX 11

N/Réf. : AT/CPZ/SV/JP/NF/VGR/AT046353

Instruction du dossier :
Norbert FORT

Paris, le

21 OCT. 2004

Objet : AVIS DE LA CNIL

D.I.S.I.R
28.OCT.2004
ARRIVEE LE

DEMANDE D'AVIS N° 1030339
A rappeler dans toute correspondance

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la demande d'avis relative à un traitement automatisé de données à caractère personnel dont la finalité est :

SITE WEB WWW.COMPTE.URSSAF.FR

Conformément aux dispositions de l'article 28 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'avis de la CNIL est réputé favorable.

A cette date, l'acte réglementaire portant création du traitement (et dont le projet est joint au dossier de demande d'avis adressé à la CNIL) devra être adopté et publié dans un recueil officiel ou dans un journal spécialisé d'annonces légales complété si possible, par exemple, d'un affichage dans les locaux, d'une diffusion sur le site internet ou encore dans le bulletin d'information de l'organisme ou dans la presse locale.

En application de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les personnes auprès desquelles sont recueillies des données à caractère personnel doivent être informées :

- de l'identité du responsable du traitement ou de son représentant,
- de la finalité poursuivie par le traitement,
- du caractère obligatoire ou facultatif des réponses et des conséquences à leur égard d'un défaut de réponse,
- des destinataires des données,
- de leur possibilité de s'opposer pour des raisons légitimes au traitement de leurs données,
- de leur droit d'accès et de rectification.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.


Alex TÜRK
Guy ROSIER
Vice-Président Délégué